



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES ETCHEMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD

AVIS DE MOTION

À une séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Rose-de-Watford, tenue le **2 février 2024** à l'endroit ordinaire sous la présidence du maire, M. Jean Bernier et en présence des conseillers ci-après mentionnés :

Siège #1 - Pierre Lantagne
Siège #2 - André Loubier
Siège #3 - Poste Vacant
Siège #4 - Josiane Tanguay
Siège #6 - Maxime Vachon

Est/sont absents:

Siège #5 - Sylvia Fortin

Caroline Bernier, Directrice générale et greffière-trésorière, agit comme secrétaire.

Il a été statué notamment ce qui suit :

CONFORMÉMENT à l'Article 445 du Code municipal, je soussigné, Monsieur Pierre Lantagne, conseiller, donne **AVIS DE MOTION** que le projet de Règlement numéro 03-2024 "Règlement modifiant le règlement numéro 10-2022 concernant la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés" sera soumis pour adoption à la prochaine séance. La lecture de ce projet sera dispensée, puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil municipal et que ceux-ci déclarent l'avoir lu et renoncent par le fait même à sa lecture. Monsieur le Maire a mentionné quel était l'objet du règlement ainsi que les conséquences de son adoption.

CONSIDÉRANT QU'un projet de règlement a été déposé.

ADOPTÉ

Copie certifiée conforme ce **5 février 2024**.

Par : 
Caroline Bernier
Directrice générale et greffière-trésorière